

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

3/10 DÉCEMBRE 2026

Je vote



**VOTER CGT, C'EST
ESSENTIEL...**

**... POUR GARANTIR LA DÉFENSE
DES DROITS INDIVIDUELS DE L'ENSEMBLE
DES AGENT-ES CONTRACTUEL-LES,
AFIN DE RENFORCER LE SERVICE PUBLIC :**

- Mettre en œuvre un véritable plan de titularisation et de lutte contre la précarité, à la hauteur des besoins ;
- Créer des cadres d'emplois pour les ASSFAM, les ASSMAT ainsi que pour les nouvelles missions ;
- Exiger l'ouverture de négociations salariales collectives ;
- Garantir l'accès à la fonction publique territoriale pour toutes et tous, sans condition de nationalité.

À LA CCP

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

Attention,
ce document
n'est pas
un bulletin
de vote !

Je vote CGT

**>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES
QUI AGIRONT SUR LES SUJETS
QUI ME CONCERNENT
ET QUI M'ACCOMPAGNERONT POUR :**

- Faire valoir mes droits en cas de licenciement ;
- Obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Accéder au temps partiel selon mes besoins ;
- exercer mon droit au télétravail dans de bonnes conditions ;
- Bénéficier pleinement de mon droit à la formation ;
- Être défendu-e face à toute procédure.

**MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !
ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.**



VOTE ÉLECTRONIQUE CCP 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026



Mes missions ont un sens, mon vote aussi !



Commission consultative paritaire (CCP A-B et C), agent.es contractuels de la collectivité parisienne.

Les élu.es CGT à la CCP vous accompagnent et vous défendent en cas de procédure disciplinaire, de la convocation jusqu'à la décision. Nos examinateurs les dossiers avec rigueur, en vérifiant la régularité des procédures et le respect de vos droits et nous revendiquons la transparence et l'égalité de traitement entre agent.es. Animateur.ices, technicien.nes, agent.es techniques, agent.es d'entretien, assistantes maternelles, chargé.es de mission, agent.es de bibliothèque, de la restauration scolaire... vous assurez chaque jour des missions indispensables au service public parisien. Pourtant, vous restez trop souvent traités comme une variable d'ajustement : contrats courts renouvelés au dernier moment, rémunérations figées, évolutions de carrière bloquées...

Parce qu'une sanction ne doit jamais être un moyen de gérer le manque d'effectif.

Parce que tous les personnels ont le droit à une défense et à un traitement équitable.

Parce que la présomption d'innocence doit être respectée.

VOTEZ CGT, c'est voter pour un syndicat qui est là avant, pendant et après les élections professionnelles !

Je vote CGT pour des représentants qui continueront à intervenir pour :

- Lutter contre la précarité : un recours aux contrats justifié et encadré, des renouvellements anticipés, la transformation en CDI quand les conditions sont réunies, et la fin des enchaînements abusifs de contrats courts ;
- Me défendre en cas de sanctions disciplinaires ;
- Défendre une rémunération juste : un réexamen régulier des salaires, la prise en compte de l'ancienneté et de l'expérience, l'application de l'ensemble des primes et indemnités auxquelles vous avez droit ;
- Garantir des conditions de travail dignes : prévention des risques, lutte contre le harcèlement et les discriminations, respect du temps de travail et des temps partiels, droit à la déconnexion ;
- Ouvrir des perspectives : accès à la formation, aux dispositifs de titularisation, à la valorisation de l'expérience acquise.

Du 3 au 10 décembre 2026, je vote pour la **liste CGT à la CCP**

BERCHICHE Nadjib
LABID Nour
ABDESMED Aïcha
ANNAIX Alexis
NINGA Régine
BOUGOUMA Laure
DELAIRE Christian
BEERAHEE Tashbeer

DUQUENOY Véronique
BOUYA Zoubida
DIAKHABY Oumou
KALOKOH Béatrice
ANIS Vilaine
KEITA Fanta
PEYTAVIN Pauline
TILLIONBOIS DE
VAILLEUL Emmanuel



#JEVOTECGT